

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Le Groupe Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 juin 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M. Moncef Boussannouga Zammouri (KPMG) et M. Ahmed BELAIFA (MTBF).

BILAN au 31 décembre

(En 1000 DT)

ACTIF	NOTES	2008	2007*	2007	VARIATION	
					ABSOLU	%
AC 01- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	229 184	205 263	205 263	23 921	11,65%
AC 02- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	117 766	76 923	76 923	40 843	53,10%
AC 03- Créances sur la clientèle	3	2 344 768	1 999 047	1 985 046	345 721	17,29%
AC 04- Portefeuille titres commercial	4	26 287	27 491	27 491	-1 204	-4,38%
AC 05- Portefeuille d'investissement	5	360 029	322 435	322 435	37 594	11,66%
Titres mis en équivalence	6	39 403	34 439	34 439	4 964	14,41%
AC 06- Valeurs immobilisées	7	98 868	90 265	90 265	8 603	9,53%
AC 07- Autres actifs	8	41 281	49 426	31 413	-8 145	-16,48%
TOTAL ACTIF		3 257 586	2 805 289	2 773 275	452 297	16,12%

PASSIF	NOTES	2008	2007*	2007	VARIATION	
					ABSOLU	%
PA 01- Banque Centrale, C.C.P		0	0	0	0	-
PA 02- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	80 277	116 056	116 056	-35 779	-30,83%
PA 03- Dépôts de la clientèle	11	2 438 012	2 065 753	2 071 832	372 259	18,02%
PA 04- Emprunts et ressources spéciales	12	306 216	279 971	279 971	26 245	9,37%
PA 05- Autres passifs	13	114 261	61 774	23 680	52 487	84,97%
TOTAL PASSIF		2 938 766	2 523 554	2 491 539	415 212	16,45%
Intérêts des minoritaires	14	767	1 022	1 022	-255	-24,95%

CAPITAUX PROPRES	NOTES	2008	2007*	2007	VARIATION	
					ABSOLU	%
CP 01- Capital		85 000	85 000	85 000	0	0,00%
CP 02- Réserves		187 066	164 994	164 994	22 072	13,38%
CP 03- Actions propres		0	0	0	0	-
CP 04- Autres capitaux propres		0	0	0	0	-
CP 05- Résultats reportés		1	2	2	-1	-50,00%
CP 06- Résultat de l'exercice		45 986	30 717	30 717	15 269	49,71%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	318 053	280 713	280 713	37 340	13,30%
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		3 257 586	2 805 289	2 773 275	452 297	16,12%

(*) Retraité pour des fins de comparaison

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 31 décembre

(En 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS	NOTES	2008	2007*	VARIATION	
				ABSOLU	%
HB 01- Cautions, avals et autres garanties données		321 594	276 181	45 413	16,44%
HB 02- Crédits documentaires		120 653	100 388	20 265	20,19%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16	442 247	376 569	65 678	17,44%

ENGAGEMENTS DONNES	NOTES	2008	2007	VARIATION	
				ABSOLU	%
HB 04- Engagements de financement donnés		319 565	302 334	17 231	5,70%
HB 05- Engagements sur titres		0	0	0	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	17	319 565	302 334	17 231	5,70%

ENGAGEMENTS RECUS	NOTES	2008	2007	VARIATION	
				ABSOLU	%
HB 06- Engagements de financement reçus		8 847	25 371	-16 524	-65,13%
HB 07- garanties reçues		1 152 082	962 945	189 137	19,64%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18	1 160 929	988 316	172 613	17,47%

(*) Retraité pour des fins de comparaison

ETAT DE RESULTAT
pour l'exercice clos au 31 décembre

(En 1000 DT)

<u>Nature</u>	<u>Note</u>	2008	2007	VARIATION	
				ABSOLU	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	19	193 076	168 677	24 399	14,46%
PR 2 - Commissions reçues	20	32 107	26 315	5 792	22,01%
PR 3 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	11 665	7 941	3 724	46,90%
PR 4 - Revenus du portefeuille titre d'investissement	22	19 356	16 596	2 760	16,63%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		256 204	219 529	36 675	16,71%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	23	123 164	103 594	19 570	18,89%
CH 2 - Commissions encourues	24	2 976	2 475	501	20,24%
CH3 - Perte sur portefeuille titre commercial		23	0	23	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		126 163	106 069	20 094	18,94%
PRODUIT NET BANCAIRE		130 041	113 460	16 581	14,61%
PR 5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif	25	-42 417	-36 524	-5 893	16,13%
PR 6/CH 5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur portefeuille d'investissement	26	2 500	855	1 645	192,4%
PR 7 - Autres produits d'exploitation	27	1 966	1 574	392	24,90%
CH 6 - Frais de personnel	28	-31 687	-32 925	1 238	-3,76%
CH 7 - Charges générales d'exploitation	29	-10 274	-9 884	-390	3,95%
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	30	-4 495	-4 332	-163	3,76%
RESULTAT D'EXPLOITATION		45 634	32 224	13 410	41,61%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	31	6 721	2 742	3 979	145,11%
PR 8/CH 9 - Solde en gain \ perte provenant des éléments ordinaires	32	-984	135	-1 119	-828,89%
CH 11 - Impôts sur les Sociétés	33	-5 274	-4 311	-963	22,34%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		46 097	30 790	15 307	49,71%
Part des minoritaires		-111	-74	-37	50,00%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		45 986	30 717	15 269	49,71%

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE**

(En 1000 DT)

	NOTE	2008	2007	VARIATION	
				ABSOLU	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		234 191	193 434	40 757	21,07%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-113 573	-106 471	-7 102	6,67%
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-12 776	7 464	-20 240	-271,17%
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-386 662	-245 532	-141 130	57,48%
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		360 487	213 685	146 802	68,70%
Titres de placements		2 033	13 584	-11 551	-85,03%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-32 409	-34 514	2 105	-6,10%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		51 851	860	50 991	5929,19%
Impôt sur le bénéfice		-4 137	-3 146	-991	31,50%
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>					
		99 005	39 364	59 641	151,51%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		19 187	17 790	1 397	7,85%
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		-32 067	-49 985	17 918	-35,85%
Acquisition / cessions sur immobilisations		-13 078	-20 723	7 645	-36,89%
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>					
		-25 958	-52 918	26 960	-50,95%
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Émission d'actions		0	25 500	-25 500	-100,00%
Émissions provenant des fonds gérés		1 282	0	1 282	-
Décaissement provenant de réduction de capital		-2 500	0	-2 500	-
Émission d'emprunts		40 000	40 000	0	0,00%
Remboursement d'emprunts		-6 931	-3 000	-3 931	131,03%
Augmentation / diminution ressources spéciales		-7 926	30 936	-38 862	-125,62%
Dividendes versés et autres distributions		-8 607	-6 816	-1 791	26,28%
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>					
		15 318	86 620	-71 302	-82,32%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période					
		88 365	73 066	15 299	20,94%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période					
		157 741	73 434	84 307	114,81%
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>					
	34	246 106	146 500	99 606	67,99%

Notes aux Etats Financiers Au 31/12/2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2008.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
AMEN BANK	Financier	85 000 000	100%	Mère	IG	100%
SICAR AMEN	Financier	5 000 000	88,19%	Filiale	IG	88,19%
LE RECOUVREMENT	Financier	300 000	99,88%	Filiale	IG	99,88%
AMEN PROJECT	Financier	9 000 000	39,47%	Associée	ME	39,47%
AMEN LEASE	Financier	10 000 000	29,73%	Associée	ME	43,16%
AMEN INVEST	Financier	2 000 000	36,90%	Associée	ME	36,90%
TUNISIE LEASING	Financier	28 500 000	28,02%	Associée	ME	29,17%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Financier	5 500 000	27,27%	Associée	ME	35,23%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Financier	5 000 000	30%	Associée	ME	37,29%
SICAV AMEN	Financier	132 773 495	0,03%	Associée	ME	0,03%
AMEN PREMIERE	Financier	244 325 520	0,03%	Associée	ME	0,03%
HAYETT	Assurance	4 000 000	25,00%	Associée	ME	25,00%
EL IMRANE	Immobilier	7 000 000	30,00%	Associée	ME	30,00%
AMEN SOFT	Informatique	8 000	29,95%	Associée	ME	38,90%
TUNISYS	Informatique	1 500 000	29,85%	Associée	ME	29,85%
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	Santé	1 835 000	20,71%	Associée	ME	23,21%
EL KHIR	Agricole	5 200 000	30,00%	Associée	ME	33,04%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Financier	21 744 000	20,83%	Associée	ME	29,58%
KAWARIS	Agricole	3 300 000	30,00%	Associée	ME	30,69%

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1/ Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les «actifs courants» (classe 0) ou parmi les «actifs nécessitant un suivi particulier» (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les «actifs incertains» (classe 2), les «actifs préoccupants» (classe 3) ou parmi les «actifs compromis» (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste «agios réservés». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2/ Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial
- les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds, plutôt qu'à mesure que les plus values sont courues, considérant les risques quant à leur recouvrement intégral.

- **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique «Titres mis en équivalence» et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique «résultat consolidé». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : «Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence».

5.3/ Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.4/ Evaluation des risques et couverture des engagements

5.4.1 Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.4.2 Provisions sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

5.5/ Opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant comptes des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2008; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2008.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1/ Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements des Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations »

Le Goodwill enregistré dans l'actif de la Banque au 31/12/2008 est détaillé comme suit :

Sociétés	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur Comptable Nette
EL KHIR	405	405	0
AMEN PROJECT	40	40	0
AMEN LEASE	1	1	0
TUNISIE LEASING	1 844	1 844	0
CLINIQUE EL AMEN	409	80	329
LA MARSA			
Total	2 699	3 370	329

6.2/ Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle. D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1/ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte de la réserve spéciale de réévaluation constatée au niveau d'AMEN BANK.

7.2/ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations).

8. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Sociétés	Normes applicables
AMEN BANK	Normes bancaires
SICAR AMEN	Normes générales
LE RECOUVREMENT	Projet des normes sur les sociétés de recouvrement
AMEN PROJECT	Normes générales
AMEN LEASE	Normes de Leasing
AMEN INVEST	Normes générales
TUNISIE LEASING	Normes de Leasing
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Normes générales
TUNINVEST INTERNATIONL SICAR	Normes générales
SICAV AMEN	Normes relatives aux OPCVM
AMEN PREMIERE	Normes relatives aux OPCVM
HAYETT	Normes relatives aux assurances
EL IMRANE	Normes générales
AMEN SOFT	Normes générales
TUNISYS	Normes générales
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	Normes générales
EL KHIR	Normes agricoles
MAGHREB LEASING ALGERIE	Normes algériennes
KAWARIS	Normes agricoles

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des normes et pratiques sectorielles spécifiques applicables en Tunisie.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en mdt : milliers de Dinars)

ACTIFS**Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT.**

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	24 910	25 816	-906	-3,51
b- BCT CCP et TGT	204 274	179 447	24 827	13,84
TOTAL	229 184	205 263	23 921	11,65

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	228 831
Intégration SICAR AMEN	2 508
Intégration compte courant LE RECOUVREMENT	755
Intégration liquidité équivalent de liquidité LE RECOUVREMENT (Actions SICAV AMEN)	335
Elimination du compte courant SICAR AMEN	-2 490
Elimination du compte courant LE RECOUVREMENT	-755
TOTAL	229 184

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	59 130	39 013	20 117	51,56
b- Créances sur les établissements financiers	58 636	37 910	20 726	54,67
TOTAL	117 766	76 923	40 843	53,10

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 3 - Créances sur la clientèle.

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
				ABSOLU	%
a- Comptes débiteurs de la clientèle	493 549	429 954	429 954	63 595	14,79
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 646 108	1 351 731	1 366 314	294 377	21,55
b- Crédits sur ressources spéciales	205 111	217 362	188 778	-12 251	-6,49
TOTAL	2 344 768	1 999 047	1 985 046	345 721	17,29

(*) Retraité pour des fins de comparaison

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 4 – Portefeuille titres commercial :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
TITRE DE PLACEMENT				
I- Titres A Revenu Fixe	25 749	25 095	654	2,61
a- Bons de Trésor	886	883	3	0,34
b- Billets de trésorerie	24 850	24 200	650	2,69
c- Créances rattachées	13	12	1	8,33
II- Titres A Revenu Variables	538	2 396	-1 858	-77,55
a- Titres de Placement en Actions	607	3 277	-2 670	-81,48
b- Provisions pour dépréciation des placements en Actions	-69	-881	812	-92,17
TOTAL	26 287	27 491	-1 204	-4,38

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	1 437
Intégration SICAR AMEN	24 850
TOTAL	26 287

Note 5 - Portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement présente un solde net de 360 029 mdt à la date du 31 décembre 2008 et se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Titres d'investissement	334 355	271 167	63 188	23,30
b- Titres de participation	13 918	7 022	6 896	98,21
c- Participations avec convention de rétrocession	11 660	44 099	-32 439	-73,56
d- Créances rattachées	96	147	-51	-34,69
TOTAL	360 029	322 435	37 594	11,66

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	421 043
Annulation provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	104
Annulation reprise provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	-2
Annulation provisions des titres TUNINVEST INNOVA SICAR chez AMEN BANK	60
Annulation reprise provisions des titres TUNINVEST INNOVA SICAR chez AMEN BANK	-17
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	843
Annulation provisions des titres AMEN SOFT chez AMEN BANK	2
Annulation provisions des titres AMEN PROJECT chez AMEN BANK	140
Annulation reprise provisions des titres AMEN PROJECT chez AMEN BANK	-28
Annulation provisions des titres TUNISYS chez AMEN BANK	448
Annulation reprise provisions des titres TUNISYS chez AMEN BANK	-14
Annulation provisions des titres AMEN LEASE chez AMEN BANK	2 914
Réintégration du GW sur EL KHIR	405
Réintégration du GW sur AMEN LEASE	1
Réintégration du GW sur TUNISIE LEASING	1 844
Réintégration du GW sur AMEN PROJECT	40
Elimination du GW CLINIQUE EL AMEN LA MARSА	-409
Elimination des titres AMEN INVEST	-494
Elimination des titres EL IMRANE	-2 100
Elimination des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-1 500
Elimination des titres TUNINVEST INNOVATION SICAR	-1 500
Elimination des titres AMEN PREMIERE	-74
Elimination des titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSА	-492
Elimination des titres AMEN SOFT	-2
Elimination des titres AMEN LEASE	-2 914
Elimination des titres d'AMEN PROJECT	-3 613
Elimination des titres de SICAR AMEN	-4 409
Elimination des titres EL KHIR	-1 965
Elimination des titres HAYETT	-512
Elimination des titres KAWARIS	-990
Elimination des titres RECOUVREMENT	-300
Elimination des titres SICAV AMEN	-146
Elimination des titres TL	-12 534
Elimination des titres TUNISYS	-746
Elimination des titres MLA	-4 670
Intégration SICAR AMEN	29 247
Intégration SICAR AMEN	100
Elimination Emprunt obligataire AMEN BANK chez SICAR AMEN	-550
Elimination FONDS GERE AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-57 181
TOTAL	360 029

Note 6 – Titres mis en équivalence :

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la Banque dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 39 403 mdt à la date du 31/12/2008 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN PROJECT	3 793
TUNISIE LEASING	17 018
HAYETT	1 576
EL IMRANE	2 902
EL KHIR	458
AMEN SOFT	7
TUNISYS	313
AMEN INVEST	1 193
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1 444
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	3 205
KAWARIS	1 155
AMEN PREMIERE	78
SICAV AMEN	44
CLINIQUE EL AMEN LA MARSА	215
MAGHREB LEASING ALGERIE	5 673
GOODWILL	329
TOTAL	39 403

Note 7 – Valeurs Immobilisées :

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2008 un solde net de 98 868 mdt détaillé comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Immobilisations incorporelles	4 546	3 804	742	19,51
b- Immobilisations corporelles	131 190	117 752	13 438	11,41
c- Immobilisations en cours	6 806	9 224	-2 418	-26,21
d- Amortissement des Immobilisations incorporelles	-2 030	-1 619	-411	25,39
e- Amortissement des Immobilisations corporelles	-41 644	-38 896	-2 748	7,06
TOTAL	98 868	90 265	8 603	9,53

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	98 897
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (brut)	-423
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	394
TOTAL	98 868

Note 8 – Autres actifs :

Le poste « Autres actifs » présente au 31/12/2008 un solde de 41 281 mdt se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
				ABSOLU	%
a- Comptes d'attentes et de Régularisation	6 362	21 803	3 790	-15 441	-70,82
b- Autres	34 919	27 623	27 623	7 296	26,41
TOTAL	41 281	49 426	31 413	-8 145	-16,48

(*) Retraité pour des fins de comparaison

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	33 247
Intégration SICAR AMEN	8 094
Intégration LE RECOUVREMENT	9
Elimination échéance à moins d'un an emprunt obligataire AMEN BANK chez SICAR AMEN	-69
TOTAL	41 281

PASSIFS.**Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :**

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 80 277 mdt se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Dépôts et avoirs des établissements bancaires	79 932	114 138	-34 206	-29,97
b- Dépôts et avoirs des établissements financiers	345	1 918	-1 573	-82,01
TOTAL	80 277	116 056	-35 779	-30,83

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 2 438 012 mdt se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
				ABSOLU	%
AMEN BANK	2 440 681	2 066 205	2 072 284	374 476	18,12
Intégration SICAR AMEN	57 759	43 014	43 014	14 745	34,28
Elimination compte courant SICAR AMEN ouvert chez AMEN BANK et des placements à terme	-2 490	-255	-255	-2 235	876,47
Elimination fonds AMEN BANK géré par SICAR AMEN	-57 183	-42 963	-42 963	-14 220	33,10
Elimination commission sur fond géré à payer	0	-301	-301	301	-100,00
Elimination des commissions perçues par AMEN BANK	0	171	171	-171	-100,00
Elimination compte courant LE RECOUVREMENT ouvert chez AMEN BANK	-755	-118	-118	-637	539,83
TOTAL	2 438 012	2 065 753	2 071 832	372 259	18,02%

(*) Retraité pour des fins de comparaison

Note 12- Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 306 216 mdt se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Emprunt matérialisé	91 575	57 249	34 326	59,96
b- Ressources spéciales	214 641	222 722	-8 081	-3,63
TOTAL	306 216	279 971	26 245	9,37

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	306 835
Elimination emprunt obligatoire	-619
TOTAL	306 216

Note 13 – Autres passifs :

Le poste « Autres passifs » présente au 31/12/2008 un solde de 114 261 mdt se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
				ABSOLU	%
a- Provisions pour passif et charges	9 221	4 945	4 945	4 276	86,47
b- Comptes d'attente et de régularisation	105 040	56 829	18 735	48 211	84,84
TOTAL	114 261	61 774	23 680	52 487	84,97

(*) Retraité pour des fins de comparaison

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
				ABSOLU	%
AMEN BANK	113 785	61 563	23 469	52 222	84,83
Intégration SICAR AMEN	468	377	377	91	24,14
LE RECOUVREMENT	8	5	5	3	60,00
Elimination commission de gestion	0	-171	-171	171	-100,00
TOTAL	114 261	61 774	23 680	52 487	84,97

(*) Retraité pour des fins de comparaison

Note 14 – INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se répartit au 31/12/2008 comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	767	948	-181	-19,09
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	0	74	-74	-100,00
TOTAL	767	1 022	-255	-24,95

Les intérêts minoritaires dans les réserves et le résultat de la société LE RECOUVREMENT sont de 0,12% et sont de valeur négligeable.

CAPITAUX PROPRES

Note 15 - Capitaux propres :

libelle	capital social	réserves consolidées	report	résultat consolidé	total
Solde au 31/12/2007	85 000	164 994	2	30 717	280 713
Affectation du résultat		22 319	-2	-22 317	0
Dividendes				-8 400	-8 400
Impact des sociétés du périmètre		-247			-247
Résultat de la période			1	45 986	45 987
Solde au 31/12/2008	85 000	187 066	1	45 986	318 053

Les réserves consolidées au 31/12/2008 sont présentées comme suit :

LIBELLE	31/12/2008	31/12/2007
AMEN BANK	178 899	157 939
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	4 454	4 298
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	350	306
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	2 410	2 294
Quote part positive des sociétés mises en équivalence.	4 521	3 293
Quote part négative des sociétés mises en équivalence.	-6 016	-5 863
Quote part dans sociétés intégrées globalement	624	487
Imputation du Goodwill sur titres mis en équivalence	1 824	2 240
TOTAL	187 066	164 994

Le résultat consolidé au 31/12/2008 se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2008	31/12/2007
AMEN BANK	40 090	29 421
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	-3	156
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	44	44
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	-2 410	-2 294
Quote part positive des sociétés mises en équivalence.	6 721	2 743
Quote part dans sociétés intégrées globalement	1 564	667
Imputation du Goodwill sur titres mis en équivalence	-20	-20
TOTAL	45 986	30 717

ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 16 - Passifs éventuels :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007*	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Cautions, avals et autres garanties données AMEN BANK	321 594	276 181	45 413	16,44
Crédits documentaires	120 653	100 388	20 265	20,19
TOTAL	442 247	376 569	65 678	17,44

() Retraité pour des fins de comparaison*

Cette rubrique correspond aux passifs éventuels au niveau de l'AMEN BANK.

Note 17 - Engagements donnés :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Engagements de financement donnés	319 565	302 334	17 231	5,70
Engagements sur titres	0	0	0	-
TOTAL	319 565	302 334	17 231	5,70

Cette rubrique correspond aux engagements donnés au niveau de l'AMEN BANK.

Note 18 – Engagements reçus :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Engagements de financement reçu	8 847	25 371	-16 524	-65,13
Garanties reçues	1 152 082	962 945	189 137	19,64
TOTAL	1 160 929	988 316	172 613	17,47

Cette rubrique correspond aux engagements reçus au niveau de l'AMEN BANK.

ETAT DE RESULTAT

Note 19 - Intérêts & revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 193 076 mdt au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 978	6 959	1 019	14,64
b- Opérations avec la clientèle	176 825	155 448	21 377	13,75
c- Commissions à caractère d'intérêts	8 273	6 270	2 003	31,95
TOTAL	193 076	168 677	24 399	14,46

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	191 760
Intégration SICAR AMEN	1 053
Intégration LE RECOUVREMENT	737
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire émis par AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-45
Elimination de la commission de gestion sur fonds géré par SICAR AMEN	-429
TOTAL	193 076

Note 20 - Commissions reçues :

Les commissions reçues totalisent 32 107 mdt au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Chèques, effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	15 769	13 338	2 431	18,23
b- Opérations sur placements titres	2 704	1 931	773	40,03
c- Opérations de change	1 319	951	368	38,70
d- Opérations de commerce extérieures	2 685	2 512	173	6,89
e- Gestion, étude et engagement	5 170	3 931	1 239	31,52
f- Opérations monétiques	3 726	2 992	734	24,53
g- Banques directes	508	419	89	21,24
h- Autres commissions	226	241	-15	-6,22
TOTAL	32 107	26 315	5 792	22,01

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	32 249
Elimination des commissions reçues auprès de SICAR AMEN	-142
TOTAL	32 107

Note 21 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 11 665 mdt au 31/12/2008 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Gain net sur titres de transaction	0	2	-2	-100,00
b- Gain net sur titres de placement	620	429	191	44,52
c- Gain net sur opérations de change	11 045	7 510	3 535	47,07
TOTAL	11 665	7 941	3 724	46,90

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	11 522
Intégration SICAR AMEN	143
TOTAL	11 665

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement :

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 19 356 mdt au 31/12/2008 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	19 157	15 984	3 173	19,85
b- Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	173	345	-172	-49,86
c- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec conventions de rétrocession	26	267	-241	-90,26
TOTAL	19 356	16 596	2 760	16,63

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	21 766
Elimination des dividendes encaissés de TUNISIE LEASING	-1 177
Elimination des dividendes encaissés de TUN INTER SICAR	-510
Elimination des dividendes encaissés de EL IMRANE	-105
Elimination des dividendes encaissés de ELKAWARIS	-59
Elimination des dividendes encaissés de HAYETT	-100
Elimination des dividendes encaissés de SICAV AMEN	-3
Elimination des dividendes encaissés de SICAR AMEN	-456
TOTAL	19 356

Notes 23 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts et charges assimilées totalisent 123 164 mdt au 31/12/2008 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec établissements bancaires et financiers	3 778	3 261	517	15,85
b- Opérations avec la clientèle	101 601	84 519	17 082	20,21
c- Emprunt et ressources spéciales	13 913	12 165	1 748	14,37
d- Commissions à caractère d'intérêts	3 872	3 649	223	6,11
TOTAL	123 164	103 594	19 570	18,89

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	123 207
Intégration Charges d'intérêts de la société LE RECOUVREMENT	2
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN et compte à terme	-45
TOTAL	123 164

Notes 24 – Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent 2 976 mdt au 31/12/2008 :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Commissions encourues	2 976	2 475	501	20,24
TOTAL	2 976	2 475	501	20,24

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	3 405
Elimination des commissions de gestion sur fonds gérés SICAR AMEN	-429
TOTAL	2 976

Notes 25 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	42 417	36 524	5 893	16,13
TOTAL	42 417	36 524	5 893	16,13

Note 26 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	2 500	855	1 645	192,40
TOTAL	2 500	855	1 645	192,40

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	2 503
Annulation reprise provision SICAV AMEN	-2
Annulation provision EL KHIR	58
Annulation reprise provision TUNINVEST INNOVATION SICAR	-17
Annulation reprise provision TUNISYS	-14
Annulation reprise provision AMEN PROJECT	-28
TOTAL	2 500

Notes 27 – Autres produits d’exploitation :

Les autres produits d’exploitation totalisent 1 966 mdt au 31/12/2008 :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Autres produits d’exploitation	1 966	1 574	392	24,90
TOTAL	1 966	1 574	392	24,90

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	1 938
Intégration SICAR AMEN	13
Intégration LE RECOUVREMENT	15
TOTAL	1 966

Note 28 - Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent 31 687 mdt au 31/12/2008 :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Frais du personnel	31 687	32 925	-1 238	-3,76
TOTAL	31 687	32 925	-1 238	-3,76

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 29 – Charges générales d’exploitation :

Les charges générales d’exploitation totalisent 10 274 mdt au 31/12/2008 :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Charges générales d'exploitation	10 274	9 884	390	3,95
TOTAL	10 274	9 884	390	3,95

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	10 160
Intégration SICAR AMEN	250
Intégration LE RECOUVREMENT	6
Elimination commissions de gestion SICAR AMEN	-142
TOTAL	10 274

Notes 30 - Dotations aux amortissements sur immobilisations :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Dotation aux amortissements des immobilisations	4 495	4 332	163	3,76
TOTAL	4 495	4 332	163	3,76

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	4 519
Annulation de l'impact de la réévaluation sur la dotation aux amortissements chez AMEN BANK	-44
Amortissement GW sur titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	20
TOTAL	4 495

Notes 31 – Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	6 721	2 742	3 979	145,11
TOTAL	6 721	2 742	3 979	145,11

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008	31/12/2007
AMEN PROJECT	332	55
TUNISYS	373	0
TUNISIE LEASING	2 615	1 585
HAYETT	108	220
EL IMRANE	242	196
EL KHIR	-184	-49
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 631	657
AMEN INVEST	245	171
TUNINVEST INNOVATION SICAR	31	-10
KAWAREIS	-31	80
AMEN PREMIERE	4	4
SICAV AMEN	2	2
CLINIQUE AMEN LA MARSA	68	17
MAGHREB LEASING ALGERIE	1 285	-186
TOTAL	6 721	2 742

Note 32 - Solde en gain /perte provenant des éléments ordinaires :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	-984	135	-1119	-8,29
TOTAL	-984	135	-1 119	-828,89

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Notes 33 – Impôt sur les sociétés :

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %). Les sociétés EL KHIR et KAWARIS sont soumises au taux de 10%.

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Impôts sur les sociétés	5 274	4 311	963	22,34
TOTAL	5 274	4 311	963	22,34

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2008
AMEN BANK	5 248
Intégration SICAR AMEN	25
Intégration LE RECOUVREMENT	1
TOTAL	5 274

Notes 34 - Etat des flux de trésorerie :

L'exercice 2008 a dégagé un flux de trésorerie positif de 88 365 mdt faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 157 741 mdt au début de la période à 246 106 mdt au 31 décembre 2008.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit :

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 99 005 mdt.

Les activités d'investissement ont dégagé un flux négatif de trésorerie de 25 958 mdt.

Les activités de financement ont dégagé un flux positif de 15 318 mdt.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires et financiers, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

Notes 35 – Information sur les parties liées :

1. La banque a acquis auprès de la société Tunisys (dans laquelle Amen Bank détient 29,78% du capital) du matériel et des équipements informatiques. Le montant décaissé au titre de ces acquisitions au cours de l'exercice 2008 s'élève à 348 mDT. En outre, cette société a engagé en 2008 pour le compte de la banque des travaux d'entretien et de maintenance de matériel informatique pour un montant global de 394 mDT (TTC).
2. La banque a souscrit auprès de la société COMAR (qui détient 27,19% du capital de Amen Bank) diverses polices d'assurances détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurances autos, multi-garanties, vol, transport de valeurs, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2008 s'élève à 359 mDT.
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations aussi bien patronales que salariales versées à la COMAR au titre de 2008 s'élève à 1 194 mDT.
3. La banque a loué auprès de la société PGI SA (qui détient 21,17% du capital de Amen Bank) le rez de chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté - Tunis pour un montant de 175 mDT (HTVA) au titre de 2008.

4. La banque a loué trois locaux à la société COMAR (qui détient 27,19% du capital de Amen Bank) dont le montant au titre de 2008 s'élève à 15 mDT (HTVA).
5. La banque a loué à la société El Imrane (dans laquelle Amen Bank détient 30% du capital) un local. Le montant du loyer au titre de 2008 est de 19 mDT (HTVA).
6. En 2005, Amen Bank a signé une lettre de confort, au niveau de laquelle elle se porte garante des engagements résiduels d'Amen Lease, société en liquidation en vertu de la décision de retrait de l'agrément en sa qualité d'établissement de crédit conformément aux dispositions des articles 16, 17, 18 et 19 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Tunis, le 12 mai 2009

Groupe Amen Bank

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 318 053 KTND y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45 986 KTND.

1. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
2. Les états financiers ont été arrêtés par la direction de votre banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées dans les paragraphes suivants, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Certains états financiers ayant servi aux travaux de consolidation ne sont pas certifiés à la date de rédaction du présent rapport, il s'agit des rapports des sociétés suivantes : Tunisys, Amen Project, El Imrane, El Khir et Clinique El Amen La Marsa.
4. Par ailleurs, les liasses de consolidation servant de base pour la préparation des états financiers consolidés ne sont pas actuellement auditées par les commissaires aux comptes de ces sociétés.
5. Nous devons formuler des réserves sur les points suivants :
 - Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-2) et (4-4) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification depuis l'exercice 2006. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers consolidés ne peut pas être cerné.
 - Le groupe n'a pas présenté dans les états financiers consolidés une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne numéro 39.
6. A notre avis, sous réserve des ajustements qui auraient pu découler des situations décrites dans les paragraphes 3 et 4 et sous réserve de l'incidence sur les états financiers consolidés des points évoqués dans le paragraphe 5, ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.
7. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le fait suivant :

La société Amen Lease, société du groupe Amen Bank, est entrée en liquidation depuis janvier 2008 suite au retrait de l'agrément en tant qu'établissement de crédit. Un liquidateur a été nommé, en mai 2008, par le Ministre des Finances sur proposition de la Banque Centrale de Tunisie. Cette société, dont les capitaux propres sont négatifs, a fait l'objet de consolidation selon la méthode de mise en équivalence ayant donné lieu à une annulation de la valeur des titres de participations détenus par la mère ainsi que le maintien de la provision totale au titre des crédits octroyés à la société Amen Lease par Amen Bank. L'opération de liquidation étant en cours à la date du présent rapport, son impact définitif sur les comptes consolidés ne peut être estimé.

8. Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, et sous réserve de l'incidence des situations évoquées dans les paragraphes précédents, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la société mère Amen Bank a enregistré des améliorations durant l'année 2008. Cependant, un certain nombre d'anomalies persistent tel que consigné dans nos rapports sur le contrôle interne.

KPMG

MTBF

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Associé

Ahmed BELAIFA
Associé